

Les mardis du Groupe PLR...

Mesdames, Messieurs,

*Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction, cœur et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, les idéologies d'obédience verte et le populisme ambiant...quelques éléments des séances **du 27 janvier, 02 et 10 février 2015** sont à relever :*

Réévaluer la santé d'un malade étonnamment actif

A la suite de son interpellation concernant la rente de malade accordée à l'ancien Conseiller d'Etat Chiffelle, le Député Gregory Devaud a fait passer [une détermination](#) qui demande une nouvelle expertise médicale. Ainsi, le Conseil d'Etat est prié d'obtenir des informations médicales actuelles, certifiées par un nouveau médecin conseil et d'informer la commission de Gestion. Il n'est pas question de divulguer des données sensibles et confidentielles au plénum, mais de fournir des éléments à la Commission de Gestion, afin qu'elle soit en mesure d'évaluer si les motifs médicaux existant au moment de la démission demeurent et justifient le maintien du versement de la rente. Rappelons ici que l'ancien Conseiller d'Etat bénéficie d'une rente de malade, alors qu'il officie de manière hyperactive en tant qu'avocat d'Helvetia nostra et de l'association Franz Weber. Comme l'a soulevé le Député Pierre Volet, pour un employé lambda, les contre-expertises se font fréquemment. Par respect pour les contribuables, il est donc logique que des contrôles plus approfondis soient effectués dans le cas Chiffelle également. Comme en témoigne le nombre d'abstention, la gauche moralisatrice est mal à l'aise dans ce dossier...

Scandaleux prosélytisme à l'école vaudoise

Après avoir été alerté par les Jeunes libéraux-Radicaux vaudois, le Député et Président de Frédéric Borloz [demande au Conseil d'Etat](#) des explications quant au polycopié douteux d'une école professionnelle vaudoise. En effet, l'EPSIC utiliserait un support de cours de culture générale présentant les valeurs politiques de la gauche et de la droite sous un angle tendancieux et unilatéral. Les valeurs de gauche sont systématiquement présentées sous un jour positif tandis que les valeurs de droite relèvent au mieux de la caricature, au pire de la diffamation. Ainsi, la droite serait favorable à « à l'oligarchie, la domination de la nature et des êtres humains », tandis que la gauche serait favorable « à la démocratie et au respect de la nature et de l'humain ». On croit rêver ! Pire, on apprend que dans les supports de cours obligatoires, les élèves de l'EPSIC doivent faire l'acquisition d'un document rédigé par l'union syndicale suisse, préfacé par un conseiller national socialiste qui encourage à adhérer au syndicat. Les JLRV, quant à eux, [ont transmis une lettre](#) à la Cheffe du Département de l'instruction publique lui enjoignant de prendre « toutes les mesures nécessaires afin de garantir la neutralité politique au sein des institutions de l'enseignement public ».

Suppression du taux plancher : rassurer l'économie

A la suite de l'annonce de la Banque Nationale Suisse d'abolir le taux plancher, on assiste à de nombreuses réactions et gesticulations tous azimuts. Sous couvert d'un soutien aux entreprises certaines formations politiques de gauche demandent de réels plans de mesures pour une mise sous tutelle de l'économie. Le Député Jean-Marie Surer, Président du Groupe PLR, a quant à lui, [déposé une interpellation](#) pour évaluer les conséquences de l'annonce de la BNS sur l'économie vaudoise.

Il demande si des mesures doivent être prises, mais rappelle que l'Etat ne doit pas se substituer aux entreprises. Le risque que les choix stratégiques des entreprises et leurs projets d'investissements soient remis en cause est grand. En effet, l'économie n'aime pas les incertitudes. Il s'agit de la dissiper au plus vite.

Plein gaz pour le restoroute de Concise

Une aire de repos et un restoroute sur le tronçon Grandson-Vaumarcus : c'est l'objet du [postulat déposé](#) par le député François Payot. A Concise, les terrains, propriétés du Canton de Vaud, attendent d'être exploités depuis plus de dix ans. Si hier le manque de trafic pouvait être invoqué pour freiner toute démarche, aujourd'hui la donne est toute autre : le nombre de véhicules sur l'autoroute A5 augmente d'année en année et l'urgence se fait ressentir. Le Conseil d'Etat est prié de mettre en route, le plus rapidement possible, la procédure d'appel d'offres. Le restoroute répondra non seulement aux besoins des conducteurs, mais il créera également des places de travail et améliorera la visibilité du Nord Vaudois. A propos, la future aire de ravitaillement sera un endroit idéal pour promouvoir les produits du terroir vaudois.

Objets PLR déposés du 27 janvier au 10 février :

Motion :

- Claudine Wyssa - [Statut des thérapeutes professionnels indépendants en milieu scolaire](#)

Interpellations :

- Jean-Marie Surer- [122 mios de la BNS : NON à l'arrosage](#)
- Véronique Hurni - [Les Ateliers du Funambule sur le fil du rasoir ?](#)
- Jean-Marie Surer - [Affaire Iglesias : ou comment discréditer le statut du fonctionnaire](#)
- François Payot - [Pour une réalisation d'une aire de repos - restoroute sur l'A5 à Concise](#)

...A mardi prochain